

Cotisations 2023 (votées lors AG du 11/02/2023)

Adulte (licence + cotisation): **140 €**

Jeune (- de 18 ans) (licence + cotisation) : **73 €**

Réduction « Chômeur » et « Étudiant 18-25 » non cumulable avec la réduction famille **20 €**

Réduction « Famille » : A partir de la 3^{ème} personne, seul le prix de la licence est à régler (la cotisation la moins élevée est offerte).

Prix de la licence facturée par la FFV:

- Licence Adulte : **60 €**
- Licence Jeune : **30 €**

Prix de la licence facturée par la FFSA:

- Licence Adulte : **35,85 €**
- Licence Jeune : **30,85 €**

Encouragement à la licence (financé par Mairie de Guénange ; sous réserve de reconduction annuelle) pour cotisation « Jeune » prise en 2021 : réduction : **15 €**

Licence « PRIMO FFV » émise entre le 1^{er} sept. 2023 et le 31 déc. 2023. L'adhésion (licence + cotisation) est à régler pour l'année 2023. Elle est valable pour l'année calendaire 2024.

L'utilisation du club sans navigation est soumise à une cotisation « Membre non licencié ».

L'utilisation du club pour navigation mais avec licence émise dans un autre club est soumise à une cotisation « Membre non licencié ».

Cotisation « Membre non licencié » **80 €**

Cotisation « Membre non licencié » jeune -18ans **45 €**

Pour le Comité de la SNBM

